



«CHASSEUR_CIVILITE» «CHASSEUR_NOM» «CHASSEUR_PRENOM»
«INTITULE»
«CHASSEUR_ADRESSE1»
«CHASSEUR_ADRESSE2»
«CHASSEUR_CP» «CHASSEUR_COMMUNE»

Puymoyen, le 2 avril 2021

Nom du territoire : «INTITULE»

N° de matricule : «MATRICULE»

Identifiant (Vote en ligne) : «PSEUDO»

Mot de passe (Vote en ligne) : «PASSWORD»

REF. : 712/BM/CM/CD

Objet : **CIRCULAIRE N°2 : ASSEMBLEE GENERALE 2021 EN LIGNE**

Dossier suivi par Carine DEMARLY

Madame, Monsieur,

Par circulaire du 26 février 2021 et par annonces légales parues dans les quotidiens la Charente Libre et Sud-Ouest, nous vous avons adressé l'ordre du jour de cette assemblée générale qui se tiendra sous forme dématérialisée.

Cette seconde circulaire est consacrée à la diffusion de la situation financière de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente (FDC16) arrêté par le Conseil d'Administration (CA) et notre Expert-Comptable et certifié par notre Commissaire aux Comptes.

Vous trouverez, sous ce pli, les éléments suivants :

- 1) **Le compte de résultats et le bilan de l'exercice clos au 30 juin 2020 ainsi que le budget prévisionnel 2021-2022.**
- 2) **Les 16 résolutions qui seront soumises à votre approbation.**
- 3) **Le mode d'emploi pour le vote électronique.**

Conditions du vote électronique

- ❖ Vous êtes président d'association de chasse (communale ou privée) et vous avez retourné vos timbres votes dans les délais (avant le 27 mars 2021), il vous suffira de vous connecter à l'espace adhérent dédié sur notre site internet <http://www.fdc16.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx> et vous identifier avec vos codes territoire (matricule et mot de passe en haut du présent courrier).
- ❖ Vous êtes chasseur et vous n'avez pas donné votre timbre vote, il vous suffira de vous connecter à l'espace adhérent dédié sur notre site internet <http://www.fdc16.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx> avec votre identifiant chasseur (code barre à 14 chiffres) et votre date de naissance comme mot de passe.

Tous les documents seront consultables sur le site internet de la FDC16 à partir du 16 avril 2021.

Le vote électronique sera ouvert pendant 7 jours du 16 avril 2021 à 18h00 jusqu'au 23 avril 2021 à 18h00. La surveillance des votes électroniques sera effectuée sous le contrôle de Maître Marine LAMOUREUX, huissier de justice.

CODES DE CONNEXION

Pour rappel, veuillez trouver ci-dessous vos codes de connexion à Retriever :

- Identifiant : «PSEUDO»
- Mot de passe : «PASSWORD»

Pour toute question sur le vote électronique, vous pouvez contacter directement Carine DEMARLY (carine@chasseurcotecharente.com ou 05.45.61.84.61).

CONCLUSION

Les services de la FDC16 restent entièrement mobilisés pour vous apporter la meilleure qualité de service dans ce contexte de crise sanitaire.

Face à la Covid-19, la FDC16 met tout en œuvre au quotidien pour remplir ses missions d'intérêt général et de service public. Nous comprenons les inquiétudes et les questions qui sont les vôtres aujourd'hui pour la continuité de la pratique de notre passion, elles sont légitimes mais la lumière est au bout du tunnel avec l'espoir de la vaccination.

Nous ne pouvons que vous conseiller de vous protéger, de prendre soin de vous et de vos proches, de vous soutenir les uns et les autres, l'optimisme doit primer sur le fatalisme.

Vous remerciant par avance de votre participation à cette assemblée générale en ligne, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire Général,



Claude PINEL

Le Président,



Bruno MEUNIER